

# La Maison du Commerce Equitable

Lettre mensuelle aux adhérents de la



juillet août 2007

**HORAIRES d'ETE**  
Du 12 juillet au 30 Août  
la MCE sera ouverte les  
**vendredi et samedi**  
le matin de 9h30 à 12h30

Prochaine lettre le 1<sup>er</sup> sept

## Sommaire

- La farine de Bertrand
- Le pain de Diégo et Françoise
- Les agrumes d'Hélène et Jean Noël
- L'évolution du statut de la MCE
- Les aléas de la livraison pour les pêches
- De mauvaises nouvelles pour le Bio venant de l'Europe et de bonnes nouvelles venant de la F.A.O.

### Le farine de Bertrand ALLAIS

Les farines que nous vous proposons viennent de Bras dans le Var.

Les céréales sont cultivées en agriculture biologique par Bertrand Allais. Auparavant, il portait son grain au moulin. Depuis 2 mois, **Bertrand s'est équipé d'une meule de pierre Astrier**, il est donc autonome dans la fabrication de ses farines.

Cette meule de conception très minutieuse permet d'obtenir une farine de grande qualité: le germe et l'assise protidique du grain sont préservés car la farine n'est absolument pas chauffée, il n'y a pas d'oxydation.

Bertrand cultive la variété de blé Florence Aurore, très adaptée à la panification. Il nous propose aussi du seigle, du petit épeautre, du blé des pharaons (kamut), des pois chiches et de la farine de pois chiche.

Pour démystifier les appellations des farines:T65, T80, T110... T signifie Type. Il s'agit d'évaluer le poids de résidus minéraux dans 100g de farine (taux de cendres). Plus le chiffre est bas, plus la farine est raffinée. En conventionnel, on trouve des farines très raffinées (très blanches) de type 45 et 55, alors qu'en bio, la plus blanche commercialisée est généralement la T65.

La T80 correspond à une farine bise, la T 110 est la farine complète et la T150 est la farine intégrale.(pour en savoir plus, voir l'article très complet de la revue Consom'action n°34 des biocoop) dont nous tenons une copie à votre disposition au magasin.

### Le pain de Diego et Françoise ARIAS

**Nos amis de la Penne ne vont plus pouvoir nous livrer de pain** car ils n'ont pas de solution pour le transport. Ils réfléchissent néanmoins à une solution (et nous aussi de notre côté). Nous espérons que cette parenthèse sera de courte durée.

### Des nouvelles des plantations d'agrumes d'Hélène et Jean Noël

En juin, juste après la floraison de mai, nous engraissons pour la deuxième fois et arrosons nos arbres afin de leur permettre de conserver un maximum de fruits et de faire les réserves nécessaires au repos végétatif des grosses chaleurs d'été. C'est également à cette période que nous terminons la taille. Nous en profitons pour faire une première estimations de la production à venir; le pronostic est réservé car la quantité ne semble pas être au rendez-vous. Il est vrai que la floraison a été exceptionnellement courte cette saison et que les arbres montrent des signes de fatigue suite aux sécheresses répétées de ces deux dernières saisons. Nous devons donc être encore plus vigilants que d'habitude pour satisfaire les palais avertis...Bel été"

**Hélène et Jean-Noël**

### L'évolution du statut de la MCE

Nous nous étions engagés, lors de l'Assemblée Générale 2007, à créer une structure indépendante pour le magasin. Mais lors de sa réunion de juin, le conseil d'Administration de la MCE a décidé de ne pas changer le statut actuel de la MCE. En effet, dans la situation financière actuelle il n'est pas envisageable de s'investir dans la création d'une structure indépendante pour la boutique.

Il a été décidé de continuer sur la base de fonctionnement actuel jusqu'à la fin de l'année. Dans la période de septembre à décembre Pascal s'investira dans la gestion de la boutique. Nous aurons pour objectif de devenir rentable - c'est à dire dégager un demi-salaire - avant la fin de l'année.

Si l'évolution est favorable, les efforts nécessaires à la création d'une structure appropriée pourrait être engagés.

### Edito

Voilà les chauds mois d'été qui commencent... beaucoup d'entre nous préparent leurs vacances.

Avec les températures, le moral remonte, car... le chiffre d'affaires de la MCE s'est sensiblement amélioré en mai et juin... le plateau de la balance penche du bon côté et nous allons consacrer les deux mois de la pause estivale (attention aux jours d'ouverture en haut de cette page) à reconstituer nos réserves militantes pour

attaquer le mois de septembre gonflé à bloc. Merci à tous les bénévoles qui ont permis le fonctionnement du magasin ces 6 derniers mois, merci à vous, lectrices et lecteurs, qui nous rendaient visite, merci aux municipalités de Mouans-Sartoux et de Valbonne qui nous aident par leurs achats!

Plus que jamais, les petites actions de terrain, comme celles que nous menons à la MCE, sont nécessaires pour rendre crédibles les alternatives à la société de consommation. Je ne pourrais pas conclure cet édito sans une pensée émue pour nos collègues de Carrefour qui viennent d'être condamnés à 2 Millions € d'amendes pour publicité mensongère alors qu'il réalise un travail considérable dans le domaine du Commerce Equitable.

A la rentrée, on organisera une tombola de soutien aux actionnaires de Carrefour.



## Pêches: les aléas de la livraison

Cette semaine, les **commandes de pêches n'ont pas été livrées**: nous n'avons pas pu obtenir d'explications de la part du producteur qui n'était pas joignable au téléphone. Il ne nous a donc pas été possible de renseigner les adhérents qui venaient récupérer leur commande. Nous sommes sincèrement désolés de cette situation et nous vous présentons nos excuses **au nom de toute l'équipe de bénévoles** que vous rencontrez régulièrement au magasin.

## Action consommation: Une bonne et une mauvaise nouvelle pour le BIO et les OGM

### Commençons par la mauvaise nouvelle

L'agriculture bio se veut sans OGM, et elle dérange. Dans le dos de ses producteurs, la **commission européenne a souhaité considérer qu'un produit contaminé jusqu'à 0.9% par les OGM soit accepté comme produit bio**, alors que la limite technique de détection est de 0.1%.

La commission souhaite encore **l'autorisation des pesticides chimiques dans l'agriculture biologique**, au cas où des produits naturels de remplacement ne se trouveraient pas dans le commerce! Elle veut, de plus, étendre **un logo européen** à tous, en empêchant d'apporter un signe distinctif tel que

"Sans OGM", ou "Sans pesticide chimique", ce qui a le mérite de la cohérence, pour forcer un démantèlement progressif.

Cette interdiction des facilités chimiques, tant préjudiciables à notre santé et à la nature, est réclamée par les producteurs bio, pour imposer à l'agriculteur bio de saines pratiques. Ce n'est qu'à cette condition que l'agriculture bio est la meilleure agriculture qui soit, polluant très peu les terres, l'eau, l'air, les produits, et qu'elle devient capable de garantir la transmission d'un sol non dégradé à ses successeurs, comme l'ont fait nos grands-parents. Au passage, elle sauvegarde très certainement notre santé. Sans parler des saveurs délicates qu'elle sait nous restituer.

Fin mars 2007, **94% du Parlement Européen**, gauche et droite confondus, **a refusé de voter** en totalité le projet de loi dans un sain sursaut démocratique. Mais cette fronde des députés a fait long feu. **Le 22 mai 2007, le Parlement est finalement rentré dans le rang**, en votant à 91% la totalité du rapport de la Commission. Aux dernières nouvelles, **les propositions de la commission sur les pesticides ou les OGM seraient adoptées, et le logo unique ne serait pas imposé**. Maigre consolation, le logo AB continuerait de préserver les consommateurs contre les dérives, car il lui serait encore permis d'exiger un cahier des charges supérieur à celui de l'Union Européenne. Mais... affaire à suivre...

### Terminons par la bonne nouvelle!

#### La FAO encourage les États à intégrer l'agriculture biologique dans leurs priorités nationales

Suite à la publication de son rapport, Agriculture biologique et sécurité alimentaire, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'occasion de la Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire qui s'est tenue du 3 au 5 mai à Rome, a conclu sans réserve que **l'agriculture biologique est un modèle alternatif au service d'un développement durable** qui a le potentiel nécessaire pour satisfaire la demande alimentaire mondiale tout comme l'agriculture conventionnelle d'aujourd'hui, mais avec un impact mineur sur l'environnement.

Les auteurs du rapport expliquent en effet que la principale caractéristique

de l'agriculture biologique est qu'elle s'appuie sur des biens de production disponibles sur place et n'utilise pas de carburants fossiles. De plus, le recours à des procédés naturels améliore aussi bien le rapport coût-efficacité que la capacité des écosystèmes agricoles à survivre au stress climatique.

Par ailleurs, en gérant la biodiversité dans le temps avec la rotation des cultures et dans l'espace en travaillant sur l'association de cultures, les agriculteurs bio utilisent la main-d'œuvre et les services environnementaux pour intensifier la production de manière durable. Au final les coûts environnementaux externes de l'agriculture biologique sont nettement inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle.

**Le rapport estime que l'intervention publique est nécessaire** pour préserver un cadre d'action juste alors que le secteur se développe, afin de protéger les petits producteurs dans les économies

nationales et de renforcer la position des opérateurs des pays en voie de développement sur les marchés internationaux.

La FAO insiste également sur les **nécessaires investissements pour développer les ressources humaines et la formation dans ce secteur**. La FAO propose par exemple que l'option de l'agriculture biologique devienne un thème à part entière de l'éducation agricole et environnementale dans les programmes éducatifs des écoles concernées.

